

## COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - SECTION 04

### Compte rendu intersyndical de la session de printemps du 10 au 13 mars 2003

Avant de commencer ses travaux, la commission approuve à l'unanimité le procès verbal (compte-rendu) de la session d'automne 2002.

#### I. INTERVENTIONS DES TUTELLES

Le 10 mars *Jacques DUPONT ROC*, directeur scientifique par intérim du département SPM, centre son intervention sur les mesures financières prises fin 2002 et le budget 2003. L'annulation de 1,2 M€ de crédits pour le SPM en fin 2002 a entraîné la suppression des reliquats non engagés au 31/12/2002 et la diminution de moitié de ce qui figurait sur crédits spécifiques. Cette opération «désagréable mais nécessaire» a été suivie de l'annonce d'un budget 2003 «équivalent» à celui de 2002, avec une notification de 80% seulement des crédits prévus. En outre «il pourrait y avoir un gel, éventuellement de 30%, touchant tous les ministères non prioritaires». Cette dernière éventualité entraîne la nécessité de créer des réserves de précaution. Pour le SPM, la traduction de cette mesure est l'annulation d'environ 8,3 M€ de crédits. Concrètement, seraient affectés outre les crédits récurrents des laboratoires, les opérations jeunes chercheurs, les post-docs, les postes de chercheurs associés, les BDI, les allocations de stage... Les "points de chercheurs associés" se trouvent d'autant plus sévèrement réduits que c'est leur ligne budgétaire qui a dû servir à financer les post-docs accordés aux candidats nés en 1971 brutalement évincés du concours de recrutement 2002.

En ce qui concerne les personnels, la campagne ITA devrait être à peu près identique à celle de 2002, cependant les possibilités de postes NOEMI seraient réduites de moitié (environ 27 pour le SPM). L'arbitrage concernant les possibilités de promotion des chercheurs n'était pas encore fait.

Devant ce tableau particulièrement inquiétant, la section a protesté énergiquement contre une politique aussi brutale de diminution du potentiel de la recherche qui va mener le CNRS à renier certains engagements. Deux motions de protestation, une concernant le budget, l'autre les personnels ITA, sont votées à l'unanimité (cf. VII. infra).

La direction scientifique a, comme prévu, désigné les laboratoires susceptibles de bénéficier du nouveau dispositif de post-docs : le LSP (Grenoble) pour l'étoile artificielle, le GSMA (Reims) et le LASIM (Villeurbanne). Si cette décision a, comme prévu, échappé au Comité national – ce contre quoi les élus avaient déjà protesté – il faut reconnaître que les choix effectués reflètent au moins en partie certaines nécessités de renforcement d'équipes qui avaient été reconnues lors de la session d'automne 2002. Cependant la durée moyenne des post-docs en question ne devrait être que de six mois, ce qui risque de poser quelques problèmes aux bénéficiaires.

Le 12 mars *Danièle HULIN*, chargée de mission à la MSTP (Mission scientifique, technologique et pédagogique, qui a remplacé l'ancienne MSU) nous expose l'organigramme et les buts de cet organisme, structuré en 11 départements scientifiques. Michel Lebouché est directeur de la MSTP, D. Bideau responsable de la DSPT2 (Physique) et dans ce département, le champ de compétences de D. Hulin correspond aux milieux dilués, à l'optique, aux lasers et

aux grands instruments. Les missions d'expertise confiées à la MSTP concernent en particulier les contrats quadriennaux, les écoles doctorales, les allocations de recherche, les unités de recherche, l'attribution des primes d'encadrement doctoral, les actions spécifiques, les coopérations internationales.

On remarque que la MSTP s'étoffe en abandonnant le caractère strictement universitaire qu'avait la MSU, ce dont témoigne aussi la création d'un département à part entière pour la physique. Certaines objections s'élèvent à nouveau contre les effets cloisonnants des écoles doctorales. Danièle Hulin répond que la réforme LMD va rebrasser tout ça.

*Alix GICQUEL*, chargée de mission au département SPI, dresse rapidement la situation des postes affichés aux concours pour le département SPI. En ce qui concerne notre section, elle souligne l'effort du SPI, qui, conformément aux engagements de V. Sanchez à l'automne dernier, nous affecte deux postes de CR (un CR1 et un CR2). Ces deux postes ont le même profil et sont affichés pour la fusion inertielle et pour la fusion magnétique qui sont deux thèmes particulièrement importants pour le département, en particulier dans le cadre du projet européen ITER. Ce projet (qui réunit, outre l'Europe, le Canada, le Japon et la Russie) a pour objectif de démontrer la faisabilité scientifique de la fusion pour des applications civiles, en réalisant une combustion contrôlée (500 MW de puissance de fusion sur une durée de 400 s).

La décision qui doit être prise le 3 juin concernant la localisation d'ITER ne semble pas étrangère à l'intérêt soudain du gouvernement pour la fusion contrôlée. Le site français de Cadarache figure en effet parmi les candidats. Les chercheurs sont invités à faire remonter à la direction scientifique de SPI toutes leurs propositions de collaboration avec ITER, ceci dans le but de montrer les forces du pays sur ce thème.

## **II. EXAMEN DES FORMATIONS ET DES CHERCHEURS**

27 formations (19 UMR, 3 UPR, 3 FR, 1 FRE, 1 UMS) regroupant environ 175 chercheurs ont été examinées selon les procédures habituelles pratiquées par notre section.

### **A. Renouvellements / Créations**

Avis favorable pour :

UPR 20 MARZIN

UPR 5021 MARTINEZ

UMR 6089 BARBE

UMR 6091 JOLICARD

UMR 6136 MONTEIL

UMR 6162 MAN

UMR 6606 FLEURIER

Nouveau directeur: M. POUVESLE

UMR 6618 TREDICCE

UMR 6624 GIRARDET

UMR 6627 JEZEQUEL

UMR 6633 STAMM

UMR 6637 BOUFFARD

FRE 2500 CHARPAK

Avis défavorable au renouvellement de l'activité scientifique telle qu'elle est présentée par l'UMR 6082 SIMON.

## B. Examen simple

Avis favorable concernant l'examen de l'activité scientifique pour :

UPR	3361	BRECHIGNAC	
UMR	8101	BOCQUET	
UMR	8501	CHAVEL	
UMR	8523	ROBBE	
UMR	8552	LALOE	
UMR	8578	BRETAGNE	Nouveau directeur: M. GOUSSET
UMR	8624	HUETZ	
UMR	8625	SIDIS	
FR	684	VOOS	
FR	2416	BOGEY	
FR	2437	BERGER	
UMS	820	DUBOIS-VIOLETTE	

## C. Cas particuliers

### a) de laboratoires

La section a donné un avis favorable à la nomination de François AMIRANOFF et de Sylvie JACQUEMOT en tant que respectivement directeur et directeur adjoint de l'UMR 76055 (LULI) et de Paul INDELICATO au poste de directeur de la FRE 2681 (DIAM).

### b) de chercheurs

Une dizaine de chercheurs ont fait l'objet d'un examen particulier de la section. Toutes les demandes de changement d'affectation ou de changement de section ont reçu un avis favorable. Les chercheurs qui approchent de la retraite ne sont pas dispensés de rendre un rapport d'activité aux échéances normales ; un message en ce sens a été envoyé à ceux qui semblaient manifester une tendance à l'oublier. Les chercheurs émérites, participant pleinement à l'activité de leur laboratoire, sont également tenus à l'obligation de rendre régulièrement un rapport d'activité et la section l'a rappelé.

## III. DEMANDES D'ACCUEIL OU DE RENOUELEMENT D'ACCUEIL EN DÉLÉGATION

Les demandes ayant reçu un avis favorable ont fait l'objet d'un classement, selon le tableau ci-dessous (le nombre supposé de possibilités pour l'année 2003-2004 est de 16 semestres).

<b>STIC 1</b>	<b>BRASSELET</b>	Sophie	MC	UMR 8537	ZYSS	renouvellement
<b>STIC 2</b>	<b>PICOZZI</b>	Antonio	MC	UMR 6622	MONNOM	nouvelle
<b>SPM</b>						
<b>1</b>	<b>BAGUENARD</b>	Bruno	MC	UMR 5579	BORDAS	nouvelle
<b>1</b>	<b>BEYER</b>	Peter	MC	UMR 6633	STAMM	renouvellement
<b>1</b>	<b>DEL FATTI</b>	Natalia	MC	UMR 5798	VALLEE	nouvelle
<b>1</b>	<b>EMILE</b>	Olivier	PU	UMR 6627	JEZEQUEL	nouvelle
<b>1</b>	<b>FOCSA</b>	Cristian	MC	UMR 8523	ROBBE	renouvellement

1	<b>GEORGES</b>	Robert	MC	UMR 6627	JEZEQUEL	nouvelle
1	<b>GIRARD</b>	Bertrand	PU	UMR 5589	VIGUE	renouvellement
1	<b>GORCEIX</b>	Olivier	PU	UMR 7538	CHARDONNET	nouvelle
1	<b>PARNEIX</b>	Pascal-Michel	MC	UPR 3361	BRECHIGNAC	nouvelle
1	<b>POINT-POLITIS</b>	Marie-Françoise	MC	UMR 7588	NOGUERA	nouvelle
1	<b>WILKOWSKI</b>	David	MC	FRE 2302	KAISER	renouvellement
1	<b>WOLF</b>	Jean-Pierre	PU	UMR 5579	BORDAS	renouvellement
13	<b>HILICO</b>	Laurent	MC	UMR 8552	LALOË	renouvellement
14	<b>TIKHONTCHOUK</b>	Vladimir	PU	UMR 5107	GAUTHIER	nouvelle
15	<b>BARILLY</b>	Marie-Renée	MC	UMR 6089	BARBE	nouvelle
16	<b>SZWAJ</b>	Christophe	MC	UMR 8523	ROBBE	renouvellement
17	<b>DAUSSY</b>	Christophe	MC	UMR 7538	CHARDONNET	nouvelle
18	<b>LE PICARD</b>	Sébastien	MC	UMR 6627	JEZEQUEL	nouvelle
19	<b>LORENTE</b>	Nicolas	MC	UMR 5589	VIGUE	renouvellement
20	<b>BOUCHENE</b>	Mohamed-Aziz	MC	UMR 5589	VIGUE	renouvellement
21	<b>SADOVSKII</b>	Dmitrii	MC	UMR 8101	BOCQUET	renouvellement
22	<b>BODUCH</b>	Philippe	MC	UMR 6637	BOUFFARD	nouvelle
23	<b>ELSKENS</b>	Yves	PU	UMR 6633	STAMM	nouvelle
24	<b>MEIER</b>	Christoph	MC	UMR 5589	VIGUE	renouvellement
25	<b>TEFFO</b>	Jean-Luc	MC	UMR 7092	CAMY-PEYRET	nouvelle
26	<b>SZWAJ'</b>	Christophe	MC	UMR 8523	ROBBE	renouvellement
27	<b>LEBLOND</b>	Hervé	MC	UMR 6136	MONTEIL	renouvellement
28	<b>BAGUENARD'</b>	Bruno	MC	UMR 5579	BORDAS	nouvelle
29	<b>DEL FATTI'</b>	Natalia	MC	UMR 5798	VALLEE	nouvelle
30	<b>EMILE'</b>	Olivier	PU	UMR 6627	JEZEQUEL	nouvelle
31	<b>PARNEIX'</b>	Pascal-Michel	MC	UPR 3361	BRECHIGNAC	nouvelle
32	<b>BEYER'</b>	Peter	MC	UMR 6633	STAMM	renouvellement
33	<b>FOCSA'</b>	Cristian	MC	UMR 8523	ROBBE	renouvellement

L'astérisque correspond à la possibilité de 6 mois supplémentaires

#### IV. DEMANDES D'ACCUEIL EN DÉTACHEMENT

(On estime à 1 le nombre de possibilités pour la section).

Avis favorable pour

1. Véronique BOUTOU
2. Christoph MEIER

#### V. MÉDAILLES

La section propose Alexandra BENUZZI-MOUNAIX (UMR 7605 Amiranoff) pour l'attribution de la médaille de bronze et Fabrice VALLEE (UMR 5798 Vallée) pour l'attribution de la médaille d'argent.

#### VI. AUTORISATIONS A CONCOURIR

Tous les candidats aux concours de recrutement chercheurs 2003 dont les antécédents atypiques exigeaient que nous examinassions leur cas en particulier ont été autorisés à concourir.

## VII. MOTIONS

### **Motion sur le budget**

La section 04, réunie en session de printemps du 10 au 13 mars 2003, apprend avec incrédulité, ébahissement, émotion, frayeur, stupeur, angoisse, effroi, épouvante, désarroi, consternation, accablement, colère, détresse, ahurissement, effarement et révolte les menaces qui pèsent sur le budget 2004 et même sur l'exécution du budget 2003. La baisse évoquée de 30 % des crédits de base des laboratoires constituerait une catastrophe à la fois

- à court terme, en interrompant brutalement les programmes déjà engagés,
- à moyen terme, en entraînant *de facto* la rupture, par l'Etat, des contrats de plan Etat-Région,
- à long terme, en rendant impossible le lancement de nouveaux programmes, ce qui plongera notre pays dans une situation de dépendance inacceptable pour l'accès aux connaissances fondamentales et le développement des nouvelles technologies.

Alors que de nouveaux dispositifs étaient mis en place pour éviter la fuite des cerveaux, il y a tout lieu de craindre que l'amputation massive des crédits de la recherche publique n'ait l'effet immédiat de provoquer l'exil, vers des pays dotant mieux la recherche scientifique, des jeunes Français les plus brillants.

La section 04 affirme avec force qu'en situation de crise le meilleur investissement consiste précisément à miser sur l'avenir. Elle réclame que soit poursuivi l'objectif des 3 % du PIB consacrés à la recherche et au développement en 2010, taux reconnu comme indispensable au maintien de la recherche française dans la compétition internationale. Elle insiste sur la nécessité immédiate, pour atteindre cet objectif, d'une augmentation substantielle du budget de la recherche publique.

### **Motion sur les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs.**

La section 04 du Comité national exprime sa très vive inquiétude devant l'évolution des moyens humains alloués au département *Sciences physiques et mathématiques* du CNRS. Elle déplore que les recrutements et les carrières des ITA ne soient pas au niveau nécessaire au maintien d'une recherche d'excellence dans nos laboratoires.

En effet, le nombre des personnels Ingénieurs, Techniciens et Administratifs du département est insuffisant. Cette pénurie handicape fortement l'activité des laboratoires. Non seulement le département SPM connaît un rapport ITA/chercheurs faible par rapport aux autres départements, mais de plus une fraction importante de ces agents est affectée aux TGE, donc au service d'une communauté scientifique bien plus large. Le rapport ITA/chercheurs devient notoirement insuffisant actuellement, alors que l'élaboration de nouvelles expériences de haute technicité nécessite un potentiel technique accru pour le développement des nouvelles instrumentations scientifiques.

Concernant l'emploi ITA du CNRS, ce sont plus de 200 demandes urgentes qui ont été faites en 2002 par les laboratoires du département, souvent sur des profils nouveaux liés à la mutation en cours dans les métiers de la recherche. La direction scientifique a sélectionné

85 priorités, mais seulement 48 postes ont été ouverts aux concours de recrutement externe, ce qui ne compense pas les départs en 2002 qui sont supérieurs à ce nombre (plus de 50).

De plus, le désengagement des universités en matière de soutien administratif et technique accroît la charge de travail des ITA CNRS. En effet, les personnels techniques et administratifs de l'enseignement supérieur (ITARF) travaillent également dans les unités relevant du SPM. En 1995, ils étaient 740 pour un ensemble d'enseignants-chercheurs évalué à 2880. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 680 pour environ 3600 enseignants et ce rapport semble devoir encore diminuer. Ce désengagement de l'Université aggrave la situation déjà difficile de nos laboratoires, où la présence des ITA et ITARF est indispensable au fonctionnement quotidien et à l'accueil des étudiants et visiteurs.

La mise en place de l'ARTT n'a pas été compensée par de nouveaux recrutements, sauf dans des cas bien particuliers.

D'autre part, le déficit chronique des possibilités de promotion et le blocage de la carrière de nombreux ITA persistent. Les ITA, qui doivent s'investir dans de nouvelles fonctions, se montrent toujours très préoccupés, lors de l'évaluation des laboratoires, par le fait que très peu de promotions accompagnent l'augmentation du nombre et du niveau des tâches qui leur sont demandées. Cette situation inquiète à juste titre les directeurs de laboratoire, très pessimistes pour l'avenir. Les possibilités de promotions au choix sont dérisoires. Le découragement est d'autant plus grand que les modalités des concours apparaissent dans la plupart des cas inadaptées à l'évaluation des compétences professionnelles des candidats.

Les ITA constituent un soutien indispensable aux équipes françaises qui réalisent des expériences de physique toujours plus délicates et souvent uniques au monde ; ils contribuent aussi de façon déterminante au transfert de l'innovation technique à l'extérieur des laboratoires. Sur un autre plan, la complexité des opérations de gestion associées aux financements multiples et l'omniprésence de l'outil informatique ont rendu leur rôle encore plus important. Dans le cas des sciences physiques et mathématiques, la section estime que la perte de leur savoir-faire mettrait en danger le potentiel d'innovation d'une grande partie de l'organisme à moyen terme. La Physique a toujours joué un rôle prépondérant dans l'instrumentation scientifique et ce rôle est particulièrement important pour la mise en oeuvre de l'interdisciplinarité que souhaite le CNRS.

Dans ce contexte, la création envisagée de certaines fédérations de recherche apparaît, à certains égards, comme une tentative de gestion de la pénurie. La mutualisation des matériels et des agents, si elle ne s'accompagne pas de créations d'emplois, ne fera qu'éloigner les services techniques et administratifs des équipes de recherche, diminuera le potentiel propre des unités concernées et augmentera la charge des personnels.

La section 04 du Comité national demande instamment à la direction du CNRS de prendre ces considérations en compte afin de débloquer la situation des personnels ITA de ses unités de recherche.

---